

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Toulouse. Dép. Etr.
 Un an 44 fr. 50 fr. 56 fr.
 6 mois 23 fr. 26 fr. 29 fr.
 3 mois 12 fr. 14 fr. 16 fr.

Les abonnements ne sont reçus que pour 3 mois, 6 mois ou un an, et ne commencent que du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

PRIX DES INSERTIONS, non affranchies ne sont pas reçues.
 30 c. la ligne.
PRIX DES RÉCLAMES,
 60 c. la ligne.

JOURNAL DE TOULOUSE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

ON S'ABONNE au BUREAU du JOURNAL rue St-Rome, 46, à TOULOUSE.

Chez les Libraires, Bureaux des Messageries et Directeurs de Postes.

Les Annonces et Avis doivent être remis la veille et se paient d'avance.

CHEZ LEJOLIVET ET C^o Office-Correspondance rue Notre-dame-des-victoires, 46 (Place de la Bourse), entrée par la rue Brougliart, A PARIS.

Ce journal paraît tous les jours, excepté le mercredi.

SOMMAIRE.

TOULOUSE, 2 août : De la loi des patentes; cour d'assises de la Haute-Garonne; faits divers — **NOUVELLES D'ORIENT :** Incendie de Smyrne. — **PARIS, 29 juillet :** Voyage de M. le duc de Nemours. — **NOUVELLES DE LA CHINE.** — 30 juillet. — **NOUVELLES D'AFRIQUE.** — **AFFAIRES D'ESPAGNE :** Bruits d'une conspiration à Malaga. — **Académie des Sciences de Toulouse.** — **FEUILLETON :** Un mariage suédois.

TOULOUSE, 2 Août.

L'application, à Toulouse, de la nouvelle loi sur les patentes a causé de l'émotion parmi un assez bon nombre d'habitants; nous concevons cette émotion: il était difficile qu'il en fût autrement. Néanmoins nous n'imiterons point certains journaux qui, se faisant les défenseurs exagérés des contribuables, grossissent le mal au lieu de rechercher s'il n'y aurait pas quelque moyen de le détruire ou au moins de le diminuer.

Nous n'avons pas à examiner ici cette loi des patentes; mais qu'il nous soit permis de dire qu'elle a apporté quelques notables améliorations dans ce qui se pratiquait auparavant: ainsi, pour nous borner à une seule, nous citerons la suppression de la liste des patentables des ouvriers qui travaillaient en chambre et dont le nombre ne s'élevait pas à moins de deux cent mille. Certes, tous les hommes justes rendront hommage à cette amélioration produite par la nouvelle loi.

Mais ce n'est point là, il faut l'avouer, ce qui préoccupe l'opinion publique en ce moment; car, on le sait, ce n'est jamais celui auquel une mesure fiscale est profitable qui cherche à faire beaucoup de bruit.

On s'est ému de l'augmentation portée sur les avertissements envoyés à un assez grand nombre de contribuables.

L'émancipation qui se souvient du rôle important qu'elle joua à Toulouse lors des événements de 1841, cherche avec sa fidèle alliée la Gazette du Languedoc à irriter les esprits et à faire considérer comme irrévocable et la nouvelle loi sur les patentes et le chiffre porté sur les avertissements qui viennent d'être distribués.

Si l'émancipation n'était point préoccupée de l'idée que l'agitation des esprits, le mécontentement des masses et tout malheur public enfin, sont pour elle autant de causes de succès, elle chercherait dans cette occasion le moyen de faire disparaître le mal qu'elle signale, elle dirait par exemple aux citoyens qu'il est des voies légales pour attaquer une mesure dont on a à se plaindre, et elle les engagerait à les suivre.

Par exemple, il est arrivé bien souvent à l'émancipation de faire signer dans ses bureaux des pétitions adressées aux chambres sur des questions qui bien certainement n'avaient pas, aux yeux des citoyens, l'importance de la loi des patentes. Pourquoi ne fait-elle pas signer aussi une pétition, afin de demander une modification à cette loi? Eh mon Dieu, cela se conçoit, c'est qu'elle serait bien fâchée qu'une loi dont on se plaint fût modifiée.

N'y aurait-il pas encore d'autres moyens légaux à employer par l'émancipation? Est-ce qu'elle n'a pas la majorité dans le conseil municipal, et l'art. 24 de la loi sur les attributions municipales ne dit-il pas que « le conseil peut exprimer son vœu sur tous les objets d'intérêt local. » Or, la question des patentes rentre bien certainement dans la catégorie des objets d'intérêt local; que les amis de l'émancipation au conseil émettent donc un vœu sur la loi des patentes, rien ne s'y oppose, puisqu'ils ont la majorité.

Nous disions tout à l'heure que l'émancipation ne conseillait aux citoyens aucun des moyens légaux, c'est-à-dire aucun de ceux qui peuvent seuls aboutir à quelques résultats. En veut-on une autre preuve? Dans son numéro du 31 juillet, elle engage les contribuables à déposer leurs plaintes dans ses bureaux. Nous conseillerons, nous, à ceux qui voudront voir réellement leur côté diminuer à s'adresser ailleurs, car les plus longues tirades de l'émancipation ne leur feraient point payer une centime de moins.

Au surplus, comme on devait s'y attendre, le journal radical cherche à faire retomber sur la municipalité actuelle une bonne partie de la colère qu'elle excite à propos de la loi des patentes; mais qu'on le sache bien, la municipalité n'a point cessé de s'occuper, dans cette affaire, des intérêts de ses administrés; tout ce que l'article 20 de la loi lui prescrivait a été fait par elle dans ce but.

Maintenant que de nombreuses réclamations vont être présentées, le devoir de la municipalité sera d'appuyer les droits de chacun, et nous croyons pouvoir donner l'assurance à ceux de nos concitoyens qui auraient des réclamations à faire, que toutes les mesures sont prises à la mairie pour que leurs intérêts y trouvent l'appui qui leur est dû.

La veuve du patron Lécussan, naufragé à Bousens, ayant exposé à malheureuse position, à la reine, S. M. lui a fait parvenir un secours de 80 francs.

Un article du journal le *Castrais*, que nous avons reproduit dans notre numéro de lundi dernier, annonçait que la petite vérole s'était déclarée à Castres avec tous les symptômes d'une grave épidémie, et qu'un grand nombre de personnes de tout âge et de tout sexe en étaient plus ou moins grièvement atteintes. Une lettre récente qui nous est communiquée de cette ville doit rassurer les personnes qui auraient conçu quelques craintes à la lecture de la nouvelle du *Castrais*. Les cas de petite vérole n'y sont pas plus nombreux en ce moment qu'ils ne l'ont été chaque année à la même

époque. Sept enfants seulement, tous logés dans les faubourgs, sont morts de cette maladie, mais la plupart faute de soins. L'état sanitaire de Castres est des plus satisfaisants.

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE.

PRÉSIDENCE DE M. MOYNIER.

Audience du 1^{er} août.

Fausse monnaie.

Bertrand Toussau, chaudronnier, en revenant d'Espagne, s'arrêta dans une auberge. Il paya sa petite dépense avec une pièce d'or. Cette pièce fut reconnue au change pour être une plaque de cuivre dorée. Toussau fut alors arrêté et l'on trouva dans ses poches une pièce de 5 francs également fausse. Ces faits l'ont conduit à la cour d'assises, sous la prévention du crime de fausse monnaie. Son système a consisté à prétendre qu'il avait reçu ces pièces de bonne foi et qu'il ignorait leur mauvaise qualité. Le jury a été de son avis et l'a acquitté.

Ministère public, M. Laffitteau. — Défenseur, M^e Caubet.

Attentat à la pudeur.

Bernard Darolles était accusé d'attentat à la pudeur. Les débats de cette affaire ayant eu lieu à huis-clos, nous ne pouvons en rendre compte. L'arrêt ne sera rendu que ce matin.

Ministère public, M. Laffitteau. — Défenseur, M^e Caubet.

On ne lira pas sans intérêt, le passage suivant d'un article du *Journal des Débats*, qui confirme ce que nous avons dit dernièrement au sujet de la remise des prisonniers marocains par notre compatriote, M. le capitaine Pourcet.

« Depuis plusieurs jours, la population de Mogador avait eu connaissance de la ratification du traité entre la France et le Maroc, et l'on attendait avec impatience l'arrivée des prisonniers. C'est le 5 de ce mois que le bateau à vapeur le *Velocé*, ayant à bord les prisonniers, a mouillé dans la rade. Aussitôt toute la population s'est portée en masse sur la plage en proférant des hurras et en manifestant hautement son allégresse. Le capitaine d'état-major Pourcet, aide-de-camp du général baron de La Rue, chargé de remettre aux autorités locales les prisonniers, a été presque enlevé de son embarcation et porté en triomphe jusqu'à la kasbah, où l'attendaient le gouverneur Hadji et Hurbi, un des lieutenants favoris de l'empereur. Le gouverneur a accueilli le capitaine Pourcet avec la plus grande distinction, et lui a dit, en lui serrant la main avec effusion, que désormais la paix était cimentée pour toujours entre les deux pays, car le Maroc était attaché à la France par les liens de la reconnaissance. »

DÉCÈS DU 1^{er} AOUT.

- Bedel (Jean), 16 mois, né à Toulouse, y domicilié, rue Champêtre.
- Laforgue (Joseph), né à Toulouse, place du Chairedon, 3.
- Rivière (Marie), un mois, né à Toulouse, à Saint-Martin-du-Touch.
- Capdeville (Jeu), 32 ans, né à Cintegabelle (Haute-Garonne).

Auch, 1^{er} août.

M^{sr} Ollivier, évêque d'Evreux, et M. l'abbé Coquerneau, sont arrivés il y a deux jours à Auch, et, après avoir passé quelques

Feuilleton du Journal de Toulouse du 2 août.

UN MARIAGE SUÉDOIS.

I.

Un voyage de découverte.

Un soir d'été, l'Eihagen, qui va de Leipzig à Francfort, déposa dans la petite ville d'Eisenach, à la porte de l'hôtel de l'Ange, un voyageur d'une physionomie si respectable, que, malgré l'exigüité du bagage qui l'accompagnait, M. Wolf, après avoir jeté sur lui son rapide et intelligent regard de maître d'hôtel, le fit conduire dans le plus bel appartement de la maison. Ce voyageur était un homme d'une quarantaine d'années, vêtu très simplement et portant à la boutonnière de sa redingote un ruban jaune. Son vrai signe de distinction était dans l'expression de sa figure ouverte et riante, noble et animée. Un quart d'heure après qu'il eut pris possession de sa chambre, il en redescendit avec un habit bleu d'une propreté militaire, un gilet à boutons dorés, un pantalon de coutil, et des bottes où l'on pouvait remarquer une vis d'acier destinée à recevoir des éperons. Il s'inscrivit sur le livre des voyageurs sous le nom de Dalmann, puis apercevant le maître d'hôtel qui fumait tranquillement sa pipe sur un banc de pierre, il vint s'asseoir familièrement à ses côtés et engagea lui-même la conversation.

— Il y a long-temps, lui dit-il, que j'avais envie de voir cette belle partie de l'Allemagne, et toutes ces montagnes de la Thuringe, ces fraîches vallées qui les traversent, cette vieille et imposante Wartbourg qui s'élève devant nous me plaisent tant, que je me sens tout disposé à passer ici quelques semaines pour jouir à mon aise d'un tel aspect. Je voudrais seulement savoir si je pourrais trouver à satisfaire ici un goût qui, dès ma première jeunesse, n'a fait que se développer et s'accroître en moi, le goût de la musique. Je ne suis pas musicien de profession, je ne puis pas chanter quatre paroles d'une chanson sans faire trois fausses notes, et je sais à peine conduire un archet sur un violon, mais j'aime la musique à la folie, et pour entendre une symphonie de Beethoven, un lied de Strauss,

un bon chœur de Tyroliens, j'irais au bout du monde.

— So! so! dit Phôte de l'Ange avec la singulière expression que les Allemands attachent à ce monosyllabe si fréquent dans leur conversation; eh bien! monsieur, si vous aimez tant la musique, vous pouvez passer ici des heures fort agréables. Nous avons à Eisenach une société philharmonique qui donne chaque semaine des concerts dont on a déjà maintes fois parlé dans la *Gazette de Weimar*; de plus, il nous est arrivé ces jours derniers une troupe de chanteurs de Dresde dont on dit des merveilles, et qui doit débiter demain à l'hôtel-de-ville.

— Bravo, dit M. Dalmann en se frottant les mains avec un enthousiasme de dilettante; mais ce sont là les joies extraordinaires, et il me faut quelque chose pour la vie quotidienne. Un amateur de Berlin qui se trouvait avec moi dans l'Eihagen m'a parlé d'un jeune homme de cette ville qui donne des leçons de musique et qui est d'une force rare sur le cor de chasse; on l'appelle, je crois, monsieur... monsieur... Ah! mon Dieu! voilà que son nom m'échappe.

— M. Wander, peut-être?

— Précisément, M. Wander.

— Un charmant jeune homme qui vient quelquefois dîner à mon hôtel. Il est ici depuis six mois, on ne sait d'où ni comment. Quoiqu'il parle fort bien l'allemand, il a un accent étranger de je ne sais quelle province, un accent... tenez, ma foi, qui ressemble au vôtre. On ne lui connaît ni parents, ni amis au dehors, et depuis qu'il est dans cette ville, il n'a pas reçu une seule lettre par la poste. C'est mon voisin le directeur qui en faisait lui-même la remarque avant-hier; mais n'importe, si l'oiseau est beau, on n'a pas besoin de s'informer où est son nid, et M. Wander est, comme j'ai l'honneur de vous le dire, un charmant jeune homme, sage, rangé, payant régulièrement sa dépense, et fort estimé de M. le bourgmestre, chez lequel il donne des leçons, un peu triste et sauvage pourtant... histoire de jeunesse peut-être; mais ce ne sont pas mes affaires.

— Ce que vous me dites de lui s'accorde précisément avec la description que m'en a faite mon compagnon de voyage; il faudra que je tâche de le voir.

— Vous pouvez, reprit l'hôte, satisfaire à l'instant même votre

curiosité, car je le vois qui s'en va là sur le sentier de la Wartbourg faire sa promenade solitaire de chaque soir.

— Bien, s'écria l'étranger en se levant avec vivacité; je n'irai pas le troubler étourdiment dans ses méditations; mais, comme je me sens frais et dispos, je serai charmé de faire moi-même cette promenade.

En disant ces mots, M. Dalmann se leva avec une prestesse qu'on n'eût point attendue d'un homme de son âge, et se dirigea vers cette vieille et majestueuse citadelle de la Wartbourg, qui domine au loin les collines pittoresques et les sombres forêts de sapins de la Thuringe.

Deux heures après, l'étranger rentra dans sa chambre et écrivait la lettre suivante:

A M. Hiarta, à Wexie, province de Smaland, en Suède.

« Rassure-toi, mon cher frère, et rassure aussi notre excellente Cécilie. Le portrait que l'on m'a fait de notre fugitif Bloberg et les renseignements que l'on nous a donnés sur lui s'accordent parfaitement, ce me semble, avec la figure et la situation actuelle de M. Wander, maître de musique par circonstance, triste et rêveur par un penchant naturel; du reste, fort beau garçon, chéri des autorités supérieures de la petite ville d'Eisenach, et respecté même dans le caquetage des aubergistes. A peine arrivé ici, je me suis mis à sa poursuite; je l'ai rencontré deux fois, se promenant à pas lents, la tête baissée, le long des sentiers tortueux de la Wartbourg. Je l'ai salué sans mot dire; il m'a rendu mon salut de l'air d'un homme qui sait rendre une politesse, mais qui désire qu'on ne s'occupe point de lui. Sa figure me plaît, quoique pourtant je n'aime guère ce front penché, ce regard languoureux, qui me font l'effet d'une élégie ambulante et larmoyante. Il a l'air d'un brave jeune homme; un rayon de soleil dans le cœur, une bonne réunion d'amis autour d'une table où flamboie le bol de punch, peut-être un petit mot sorti du bout des lèvres de notre jolie Cécilie, suffiraient pour dissiper sur son jeune visage ces brouillards mélancoliques, enfantés par toutes ces sottises rêveries de poète que je voudrais voir à tous les diables. C'est une singulière chose pour moi, vieux soldat de Gustave III, que de m'en venir si loin de notre bonne terre de Suède chercher, dans une obscure principauté d'Allemagne, ce

heures à l'archevêché et visité la cathédrale, ils ont continué leur route vers les Pyrénées.

— C'est M. Colcomb, directeur d'arrondissement à Saint-Malo, qui remplace à Auch M. Bloquel dans la direction des contributions indirectes.

Le concours des chevaux a eu lieu à Albi, le 22 juillet. Le jury a distribué les primes dans l'ordre suivant :

1^o Un prix de 100 francs à M. le marquis de Solages, de Carmaux, pour deux juments poulinières, suivies de leur production de l'année.

2^o Un prix de 50 fr. à M. Favier, percepteur, à Cug, commune de Saussenac, pour une pouliche de trois ans.

3^o Un prix de 50 fr. à M. François Birbis, propriétaire, à Labastide-Denat, pour une pouliche du même âge.

4^o Un prix de 50 fr. à M. de Lasbordes, propriétaire, à Albi, pour un poulain de trois ans.

Pau, 31 juillet.

La commission nommée dans le sein du conseil municipal pour s'occuper du programme des fêtes que la ville donnera à l'occasion du séjour de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Nemours, s'est réunie avant-hier, sous la présidence de M. le maire.

Il a été décidé qu'un bal sera offert aux augustes visiteurs. Il aura lieu dans les salons du Cercle.

Toutes les dépenses seront réduites de manière à pouvoir réserver la plus grande part possible des fonds alloués par le conseil municipal, pour des œuvres de bienfaisance autres que les secours ordinaires de vivres accordés aux indigents.

— La ville d'Oloron a voté un crédit de 4,000 fr. à l'occasion du passage de LL. AA. RR. Mgr le duc et Mme la duchesse de Nemours.

— Il est rare que chaque année n'amène pas, à cause de la non délimitation de la frontière du pays basque, quelque rixe entre les populations frontalières des deux territoires. Nous apprenons qu'un événement de ce genre vient de se passer dans le canton de St-Jean-Pied-de-Port.

Au-dessus des limites des deux vallées d'Abescoa et de Salazar (Espagne), la ligne séparative anciennement tracée entre cette dernière vallée et le canton de Saint-Jean-Pied-de-Port, a été constamment la rivière d'Iraty, depuis ladite limite jusqu'à la plaine d'Iraty-Sorbo et plus haut. Dans cette partie se trouve la plaine d'Irabie, couverte de bois et de gazon sur la rive droite, partie française, et les ruines du château d'Abouretta, dans la partie espagnole.

Il y a déjà quelque temps, qu'une compagnie formée pour l'exploitation des forêts de la vallée de Salazar se permit des coupes de bois sur la rive droite. Des Espagnols, enhardis par l'impunité, ne tardèrent pas à y clore plusieurs pièces de terre et même à les défricher. La population s'est indignée de cette prise de possession de notre territoire ; et le 26 de ce mois, de très-grand matin, un grand nombre d'habitants de ce quartier, se transportèrent dans la plaine d'Iraty, et y démolirent une bordé nouvellement construite.

Les Espagnols ne tardèrent pas à arriver en forces, et cinq basques ont été saisis par eux et conduits, par une troupe armée, sur le territoire espagnol, à Ochagavia.

On avait répandu le bruit qu'un homme avait été tué. Ce fait est complètement inexact. Nous espérons que l'autorité française aura pris les mesures convenables pour faire rentrer en France les individus qui avaient été amenés en Espagne. Mais ces collisions fâcheuses, qui ne se renouvellent que trop souvent, ne doivent-elles pas faire sentir combien il serait important que la délimitation des deux frontières fût enfin déterminée d'une manière définitive.

(Memorial).

Bayonne, 30 juillet.

Hier, à deux heures, M. Conte, directeur-général des postes, est arrivé à Bayonne ; il se rend, dit-on, aux eaux des Pyrénées.

On écrit de Lyon que M^{lle} Rachel vient d'obtenir un succès d'enthousiasme sur le théâtre de cette ville dans la tragédie de *Virginie*.

NOUVELLES D'ORIENT.

Constantinople, 17 juillet.

De tous les malheurs qui fondent à la fois sur la Turquie, en ce

sauvage coq de bruyère. Que diraient mes braves dragons de Smaland, s'ils voyaient leur respectable colonel courir après un amoureux, comme un romancier après un dénouement ? Mais il s'agit du repos, du bonheur de Cécilie, et tu sais, mon cher frère, que cette petite fée a toujours fait de moi ce qu'elle a voulu. Depuis le jour où je l'ai portée sur les fonds baptismaux de Wexio, elle est devenue mon premier général ; elle parlait à peine, et elle pouvait à peine marcher avec ses lisières, que, pour le plaisir de lui entendre balbutier quelques mots et de regarder ses beaux yeux bleus, j'aurais oublié, je crois, le mot d'ordre d'une veille de bataille et d'une revue royale. Ainsi, quand je l'ai vue, la douce et joyeuse enfant, devenir tout à coup triste et pensive, quand j'ai vu qu'il s'agissait de retrouver un heureux garçon qu'elle aimait, que l'on croyait mort, et à qui il avait pris fantaisie, je ne sais pourquoi, de fuir tant de grâce et d'innocence pour s'en aller se cacher, sous un nom supposé, à trois cents lieues de nous, je n'ai pas hésité une minute, je suis parti, et me voilà à l'hôtel de l'Ange d'Eisenach, établissant mes règles de stratégie, dressant mes embûches, creusant ma mine, assurant mon siège contre ce pâle blondin, que je traite comme une forteresse.

Il ne me paraît guère disposé à entrer en campagne, mais il faudra qu'il soit bien malin pour échapper à un vieux renard de caserne comme moi. J'ai un congé illimité, de l'argent, des lettres de recommandation que je puis faire valoir au besoin. Je ne me suis annoncé que sous le modeste nom de Dalmann, mais je puis, quand il le faudra, annoncer que je suis le colonel Hiarta, estimé de Gustave III, chéri de son fils, décoré d'une quantité de croix, et recommandé d'une façon toute spéciale par notre gracieux souverain à son altesse le duc de Weimar.

« D'ailleurs cette ville d'Eisenach me plaît assez. S'il y avait là un lac, un fleuve, ou un petit bout de mer, ces créateurs de notre pays, on la prendrait pour une ville de Suède, tant elle est paisible et riante. Au-dessus de l'étroite vallée où elle est bâtie s'élève comme tu sais, toi qui es savant en géographie, l'ancienne forteresse de la Wartburg. J'ai lu dans je ne sais quel livre toutes sortes de choses merveilleuses sur cette forteresse. Il y a eu là des poètes célèbres, un magicien qui, du fond de la Hongrie, transportait dans les airs un pauvre joueur de harpe, une belle prin-

moment, le plus surprenant est celui qui résulte de la perte d'un bateau à vapeur dans la Mer-Noire, avec 130 personnes et tout son chargement. Le *Mezerai-Tidjaret*, pyroscopie turc, venait de Trébisonde : l'*Uscudar*, autre pyroscopie turc, y allait ; la lune brillait au ciel, le temps était beau, la mer était calme, les deux bateaux s'étaient aperçus réciproquement de loin, les deux capitaines étaient anglais... et il y eut abordage ! Le *Mezerai-Tidjaret* sombra bientôt après ; l'*Uscudar*, après avoir recueilli un petit nombre de matelots et de passagers du bâtiment naufragé, ne rentra dans le port de Constantinople qu'avec beaucoup de peine et avec les plus grandes précautions, tant il était avarié. Une commission a été nommée, dit-on, à l'effet de procéder à une enquête et au jugement des deux capitaines. Le résultat de ses travaux donnera peut-être quelques éclaircissements sur la cause de cette étrange catastrophe.

Smyrne, 19 juillet.

Le Grand-Duc Constantin est arrivé à Smyrne, dans la nuit de vendredi à samedi de la semaine dernière, sur le bateau à vapeur russe la *Bessarabie*. Le lendemain, les batteries de terre et la corvette autrichienne l'*Adria* ont fait à S. A. I. un salut de vingt-et-un coups de canon qui leur a été rendu par le brick de guerre russe l'*Enée*.

Samedi matin, le prince s'est rendu au village de Bournabat, accompagné de quelques personnes de sa suite, de M. le consul-général de Russie, de Mazar pacha et du gouverneur de Smyrne, à la maison duquel il est descendu pour n'y rester que quelques instants. S. A. I., est allé ensuite visiter la maison de M. J. Papanian, agent, à Smyrne, de l'hôtel des monnaies du gouvernement. Elle y a fait une longue station, pris des rafraîchissements et jouti, du haut du kiosque qui couronne cette belle habitation, d'admirables points de vue qu'elle a fait dessiner par son peintre. Le prince a également visité les églises grecque et catholique du village, puis il est retourné à cheval à l'échelle de Bournabat, où l'attendait son embarcation pour le reconduire à son bord. Dans l'après-midi du même jour, il a visité les casernes de Smyrne.

Dimanche, S. A. I., après avoir assisté à une messe pontificale dans l'église de Ste-Fotini, a célébré l'anniversaire de la naissance de l'impératrice, son auguste mère. Le bateau à vapeur russe, le *Bessarabie*, la corvette le *Menelas* et le brick l'*Enée* de la même nation se sont pavoisés et ont fait, à cette occasion, divers saluts qui ont été répétés par les batteries de terre et la corvette autrichienne l'*Adria*. Vers le milieu de la journée, le grand-duc a visité la papeterie des Bains de Diane, et le soir, à 5 heures environ, il s'est embarqué sur la corvette russe le *Menelas* pour Cesmé, Scio et Rhodes.

— Une députation du comité de secours pour les incendiés, ayant présenté au prince un placet en faveur de ces malheureux, S. A. I. s'est empressée de leur assigner, sur sa cassette particulière, une somme de 20,000 piastres turques.

Voici l'appel adressé à toute la chrétienté par le comité de secours, en faveur des incendiés, formé à Smyrne :

APPEL

En faveur des victimes de l'incendie du 3 juillet.

Smyrne commençait à peine à se relever des désastres de l'incendie, qui, en 1841, faillit la ruiner tout entière, lorsque la nuit du 3 au 4 juillet vint la replonger dans le deuil et rouvrir des plaies encore saignantes.

Le jeudi, 3 juillet, vers les six heures du soir, des cris au feu se firent entendre. On espéra l'étouffer aisément, lorsqu'un violent vent du nord rendit inutiles tous les efforts de la population.

L'incendie se propagea, poussé par le vent qui changeait : il prit toutes les directions et fit, pendant dix-huit heures, des ravages inouïs dans le grand centre des populations chrétiennes, et n'épargna pas les Turcs et les Juifs.

Ces quartiers populeux ne sont plus qu'un amas de débris et de cendres. Plus de quatre mille maisons, magasins et boutiques, des églises, des couvents, des hôpitaux, des hospices, sont dévenus la proie des flammes, et plus de trente mille âmes sont sans asile, la plupart sans pain et dans la plus grande misère, menacées encore de devenir bientôt la proie d'une épidémie, exposées qu'elles sont à toute l'ardeur du soleil au milieu des débris.

Des âmes charitables se sont empressées d'ouvrir des souscriptions pour pouvoir aux premiers besoins. Mais ces aumônes, recueillies avec tant d'empressement, sont insuffisantes pour le nombre des malheureux qu'il faut secourir, et ces ressources taries, quel avenir reste-t-il, grand Dieu ! à l'impotent, au vieillard, à la veuve, à l'orphelin... si de nouveaux secours ne leur sont fournis ?

cesse dont le cœur palpait à ces chants d'Allemagne, et dont la tendre main protégeait le poète vaincu dans cette bataille musicale. Il y a eu là une reine qui est devenue par son ardente charité une sainte. Enfin c'est là que Luther se réfugia et traduisit la Bible. J'ai été, en courant après un vagabond amoureux, visiter ces murs qui ne tiendraient pas aujourd'hui contre un coup de canon, mais que les troubadours d'Allemagne, les théologiens et autres savants, ne considèrent qu'avec un profond respect. On m'a montré la salle consacrée au souvenir de sainte Elisabeth, et ornée de deux beaux tableaux représentant les miracles de sa foi et de sa charité.

On m'a montré ensuite la chambre où Luther, dans une de ses folles visions, jetait son encrier à la tête du diable, comme si le diable n'était pas déjà assez noir. On m'a montré encore une grande galerie qu'on appelle la salle des chevaliers, et qui servait jadis aux somptueux banquets des princes de Thuringe. Ce que j'ai trouvé de plus beau dans toute cette vaste enceinte de cours désertes et de remparts fragile, occupés par quatre hommes de garnison, c'est une petite tour carrée du haut de laquelle on plane sur une immense contrée couverte de forêts, coupée par de fraîches vallées. A la vue de ces collines, de ces bois de sapins, de ces prairies si vertes et si calmes, je me suis cru un instant dans notre douce province de Smaland, et, comme je me sentais le cœur attendri, je suis allé me reconforter dans un cabaret qui est à l'entrée de la citadelle, et où une jolie fille m'a servi une délicieuse cruche de bière. Je me suis assis dans une embrasure de fenêtre, à demi voilée par des rameaux de lierre ; je regardais avec un charme inexprimable la vallée éclairée par les derniers rayons du soleil couchant, l'aimable fille qui, après m'avoir servi, était venue s'asseoir avec un travail de tapisserie près de moi ; j'avais allumé la bonne pipe que tu m'as donnée l'an dernier à ma fête, et dans cette silencieuse retraite, en face de ces deux charmants tableaux... Mais, que Dieu me pardonne ! ne vais-je pas m'amuser aussi, vieux fou que je suis, à faire de la poésie mélancolique ? C'est le voisinage de ce petit Wander qui déjà me pervertit. Il faudra qu'il me le paie ; dès demain, je ne le perds plus de vue, et, mort ou vif, je te le ramène. Adieu, embrasse bien pour moi ma chère nièce qui me fait commettre tant d'extravagances ; dès que j'aurai quelque autre nouvelle de son in-

Appelés par la confiance de nos concitoyens à former un comité de secours pour les incendiés, nous venons encore recourir à l'humanité généreuse de nos frères et à tant de malheurs. Ils ont déjà donné à notre ville des preuves trop manifestes de leur bienfaisance pour ne pas faire naître en nous l'espoir de voir réveiller dans leurs cœurs ces mêmes sentiments. Organes du pauvre, et du pauvre incendié, notre voix fera émuir toutes les âmes charitables : le nombre en est grand. Elles puiseront dans leurs bienfaits le contentement qui s'y rattache, si les cris d'une profonde reconnaissance ne devaient appeler sur elles les récompenses promises par le souverain maître de tous biens.

Smyrne, 9 juillet 1845.

Les membres du comité de secours, Benoit Costandinidhi, D. Waffiadhaki, A. Lombardo, A.-A. Macri, P.-E. Homère, Em. Franghiadi, And. Constantinoff, P. Rossi, Abraham Topuz, A. Bargigli, E. Trullet, Jérôme Giudicy, Henry Bonnal, Jean Reggio.

Un comité s'organise à Paris pour porter secours aux malheureux incendiés. En attendant qu'il soit constitué, une souscription est ouverte chez MM. Laffitte-Blount et Comp^e, rue Bassé-du-Rempart, 48, et chez M. Gustave Halphen, consul général de Turquie, rue des Petites-Ecuries, 41.

PARIS, 29 juillet.

Voici, d'après le *Moniteur*, le compte des opérations de la caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations rendu par le directeur-général de cette institution publique à la commission de surveillance instituée par la loi constitutive du 28 avril 1816.

A la fin de juin 1845, la caisse d'amortissement possédait la somme de 37 millions 215 mille francs, dont 37 millions 101 mille francs en bons du trésor et 114 mille francs en numéraire, c'est-à-dire que l'état devait à lui-même pour amortir la dette cette somme de 37 millions.

A la même époque, la caisse des dépôts et consignations avait reçu 18,500,000 fr. en consignations judiciaires ou administratives, et 21 millions, tant des caisses d'épargne que des services divers et des dépôts volontaires ; en tout 39 millions et demi ; elle avait remboursé, pour les premières catégories de dépôts, 14 millions, et environ 22 pour la seconde. La caisse est débitrice, en ce moment, de 108 millions en consignations et de 425 millions en dépôts divers ; soit en tout 544 millions.

VOYAGE DE M. LE DUC DE NEMOURS.

M. de Lamarre, préfet de la Creuse, était allé recevoir M. le duc et Mme la duchesse de Nemours à la limite de son département, en avant de la Souterraine. Dans cette ville, un arc de triomphe avait été dressé pour la réception de LL. AA. RR., qui ont trouvé la garde nationale sous les armes et toute la population des environs accourue pour leur faire accueil. Le maire a prononcé un discours auquel le prince a répondu. Ensuite LL. AA. RR. ont visité l'église Souterraine qui a donné son nom à la ville, et elles ont repris la route de Guéret.

« A Saint-Vaulry, le maire, M. Bion, a adressé à LL. AA. RR. une allocution touchante, à laquelle le prince a répondu en ces termes :

« Monsieur le maire,
 « Je suis bien touché des paroles que vous venez de m'adresser.
 « C'est un bonheur pour nous de visiter des contrées où la simplicité des mœurs s'unit à l'élévation du langage et au dévouement des cœurs. Je ne manquerai pas de rapporter au roi les vœux ardents que vous formez et que nous partageons tous pour la conservation de ses jours si précieux, consacrés au repos, au bonheur et à la gloire de la France ! »

« M. le duc et M^{me} la duchesse de Nemours sont arrivés à Guéret à cinq heures et demie. Une garde d'honneur, composée des jeunes gens les plus notables, et commandée par M. Jeanson, était allée au-devant de LL. AA. RR. jusqu'à deux lieues en dehors de la ville.

Le général commandant ce département, le maire de Guéret, M. de Lavilatte, assisté de ses adjoints et des membres du conseil municipal, toutes les autorités judiciaires, administratives et militaires de l'arrondissement attendaient les princes à une petite distance. La garde nationale et une partie de la troupe de ligne étaient rangées sur la route, où s'était rassemblée une foule considérable. M. le duc de Nemours a mis pied à terre pour entrer à Guéret et s'es-

fidele, je l'écrirai.

« Tout à toi.

CARL HIARTA. »

II.

UN MOT QUI FAIT ÉCLATER DE LONGS SOUVENIRS.

Plusieurs semaines se passèrent pendant lesquelles le colonel usa de tous les moyens imaginables pour se rapprocher de Wander et lier connaissance avec lui. Son intérêt lui disait assez que dans une telle circonstance il fallait prendre garde d'agir trop militairement : en voulant emporter d'assaut cette réserve sévère du jeune musicien, qui semblait vouloir se tenir dans un perpétuel état de défensive, on courait risqué de tout compromettre ; le mieux était de gagner peu à peu sa confiance, d'arriver à son cœur en traversant le nuage de mélancolie qui l'enveloppait. Le colonel le suivait de loin dans ses promenades solitaires, et, prenant un sentier détourné, faisait en sorte de se trouver tout à coup, comme par hasard, devant lui ; dans ces premières rencontres, il se borna à le saluer, puis il hasardait quelques mots, puis, en commençant l'entretien par ces heureuses banalités des entretiens embarrassés sur la beauté du jour et la verdure des bois, il engagea peu à peu quelques semblants de conversation qui lui donnaient le droit de reprendre avec plus d'assurance le même thème le lendemain. Il s'était fait présenter dans la maison du bourgmestre où Wander donnait des leçons, et avait eu l'occasion de voir plus long-temps son insaisissable fugitif et de causer avec lui plus à loisir. Une autre fois il avait eu, grâce à une habile manœuvre, le bonheur insigne de se trouver assis à côté de lui à un concert de la société philharmonique ; il applaudissait avec enthousiasme à tout ce qui paraissait plaire à Wander, et gémissait de tout ce qui n'amusa pas son jeune voisin.

Mais cette prudente tactique, ces complaisances, ces efforts de chaque jour échouaient avec l'impassible attitude de Wander : quand il rencontrait le colonel, il s'arrêtait un instant avec lui, l'écoutait d'une oreille distraite, répondait nonchalamment aux phrases de convention qui lui étaient adressées ; puis, dès que le pauvre Hiarta tentait de prendre un langage plus sérieux ou plus précis, il lui faisait en silence un profond salut et s'éloignait. Dans les maisons où son talent de musicien, sa physionomie douce et aimable, ses manières élégantes l'avaient fait accueillir avec une bienveillance particulière, il conservait pour tout ce qui se disait ou se faisait